# Poste de la MRC de l'Île-d'Orléans

**Unité PQ40351**

Géomatique
geomatique@surete.qc.ca

**Poste de la MRC de La Jacques-Cartier PQ40294**

**Poste de la MRC de La Côte-de-Beaupré PQ40276**

**Poste de la MRC de Montmagny PQ40280**

**Poste de la MRC de Bellechasse PQ40272**

**District 03**

Territoire non organisé aquatique de la MRC de La Côte-de-Beaupré 21990

Ville de Beaupré 21025

Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré 21030

Ville de Châteauricher 21035

Territoire non organisé aquatique de la MRC de La Côte-de-Beaupré 21980

Territoire non organisé aquatique de la MRC de Bellechasse 18990

Territoire non organisé aquatique de la MRC de Montmagny 28965

Municipalité de Saint-Hubert 28127

Municipalité de paroisse de Sainte-Famille 20010

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans 20005

Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans 20015

Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans 20025

Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans 20020

Municipalité de village de Sainte-Pétronille 20030

Saint-François

Saint-Jean

Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Ville de Lévis 25213

Territoire non organisé aquatique de la MRC de l'Île-d'Orléans 20990

Service de police de Québec PQ31803

Service de police Ville de Lévis PQ30606

PQ40218

PQ40282

Postes autoroutiers
PQ40218 Poste autoroutier de Québec
PQ40282 Poste autoroutier de Chaudière-Appalaches

## District 03

**Note :**

* Limité de direction des postes.

**CPM = Corps de policiers municipaux

***Afin de ne pas surcharger la carte, là où une localité se nomme comme son entité municipale, nous avons indiqué seulement le toponyme municipal. À l'inverse, pour les territoires municipaux de moindre superficie, nous avons utilisé le toponyme de la localité.

****Afin de ne pas surcharger la carte là où les bureaux d'un poste se situent au même endroit que ceux d'un quartier général, nous avons priorisé le symbole du quartier général. Dans le cas où les bureaux d'un poste autoroutier se situent au même endroit que ceux d'un poste, nous avons priorisé le symbole du poste.

**Échelle 1 : 35 000**

Projection cartographique : conique conforme de Lambert NAD83

**Source d'informations :**
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune : BDAT
Ministère des Affaires municipales et des Régions
Sûreté du Québec ; LADPQ
**© Gouvernement du Québec - 2008**

**No carte : 033-0700-0317-v1**
**Format papier : 45" x 36"**
**Date de mise à jour : 2008-07-02**

### Aires désignées
Carrière
Centre de ski alpin
Mine à ciel ouvert
Port de plaisance
Terrain de camping
Banc d'emprunt, Lieu d'enfouissement sanitaire

### Équipements
Phare
Tour
Tour de télécommunication

### Hydrographie
Cours d'eau
Cours d'eau intermittent
Rapide

### Limites administratives
Frontières internationales
Frontières provinciales ou d'états
Limites municipales
Hors Québec

### Transport aérien
Aéroport
Hydrobase
Héliport
Piste d'atterrissage

### Réseau hydroélectrique
Barrage
Centrale hydroélectrique, Poste de distribution
Ligne de transport d'électricité

### Lieux habités
Ville principale
Ville
Village
Hameau
Lieu-dit, villégiature
Quartier, secteur résidentiel
Base militaire

### Dessertes policières
Sûreté du Québec, corps policier national
Corps policier municipal
Corps ou service de police autochtone

### Limites administratives policières
Limite de district
Limite de région, UDP*
Limite de territoire de poste SQ
Limite de territoire de poste auxiliaire SQ
Territoire de poste autoroutier
Limite de territoire CPM ou autochtone

Quartier général SQ
Poste de police SQ
Poste secondaire SQ
Poste autoroutier SQ
Poste de relais SQ

Quartier général CPM**

### Dessertes autochtones
Service ou corps de police autochtone
Corps de police Inuit

### Voie de communication
Autoroute
Échangeur
Route principale
Route secondaire
Route locale
Chemin forestier
Pont, Viaduc
Traverse
Tunnel
Voie ferrée